



Non-Pharmacological
Intervention Society

Charte des Adhérents

Je soussigné(e) :

Je m'engage à :

- ne pas profiter de mon adhésion à la NPIS pour valoriser ma pratique (professionnelle le cas échéant) en dehors des principes scientifiques et des recommandations de la société savante ;
- respecter la liberté d'expression et d'implication de chacun ;
- respecter la diversité des acteurs de la filière des INM ;
- faire preuve de probité ;
- respecter le cadre réglementaire et éthique français et européen, international le cas échéant ;
- suivre les principes régissant l'intégrité scientifique dans le domaine de la santé.*

Fait à :

Le :

Signature

Merci de retourner cette charte signée par email à gestion@npisociety.org.

Si vous souhaitez contribuer à un projet collaboratif d'un ou plusieurs Pôles de la société savante NPIS, merci également de joindre votre CV en français ou en anglais, au format pdf.

La NPIS respecte le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

La Société Savante NPIS pourra demander l'exclusion du membre ne respectant pas sa charte des adhérents.

Pr Grégory Ninot
Président de la NPIS

* <https://www.inserm.fr/en/our-research/scientific-integrity>